

Strasbourg en chiffres

Février 2026

Vitalité économique

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne des 12 plus grandes villes de France
Population	291 709	2022	517 804
Nombre de commerces pour 1000 habitants	24,16	2022	28,1
Taux de vacance commerciale	6,6 %	2025	-
Médiane du niveau de vie	20 260 €	2021	22 724 €
Taux de pauvreté (60% du revenu médian)	26 %	2021	21,6 %
Part des nouveaux arrivants dans la population totale	6,5 %	2022	7,2 %
Taux de chômage des 15-64 ans	10,9 %	2022	11,2 %
Nombre d'emplois pour 1000 habitants	607,9	2022	612,4
Part de résidences principales	86,5 %	2022	86,5 %
Créations d'entreprises pour 1000 habitants	18,82	2024	27,2
Part des étrangers dans la population	18,1	2022	12,5
Part des immigrés dans la population	23,2	2022	15,9

La population de Strasbourg s'établit à 291 709 habitants en 2022. La part des nouveaux arrivants, qui était de 7,6 % en 2016, est descendue à 6,5 % en 2022, un niveau inférieur à la moyenne des douze grandes villes (7,2 %).

Sur le plan économique, le taux de chômage des 15-64 ans passant de 12,8 % en 2016 à 10,9 % en 2022, passant sous la moyenne de l'échantillon (11,2 %). Parallèlement, la densité de l'emploi

s'est renforcée, atteignant 607,9 emplois pour 1000 habitants en 2022 contre 593,9 six ans plus tôt.

Le taux de création d'entreprises passant de 10,14 pour 1000 habitants en 2013 à 18,82 en 2024. Il est cependant bien inférieur à la moyenne des villes analysées (27,2).

Le niveau de vie médian (environ 20 260 € en 2021) est le deuxième plus faible des villes analysées après Montpellier. Le taux de pauvreté est élevé : à 26 % en 2021, il est supérieur à la moyenne des villes comparées (21,6 %).

Enfin, le tissu commercial présente une densité de 24,16 commerces pour 1000 habitants en 2022. Le taux de vacance commerciale s'établit à 6,6 % en 2025 dans le centre-ville de Strasbourg. Le parc de logements est constitué à 86,5 % de résidences principales en 2022, une part en légère baisse par rapport à 2016 (88,3 %).

Politiques sociales et éducation

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à la santé et action sociale	32 M€	2024	-
Part des personnes de plus de 75 ans vivant seules	39,4 %	2021	39,7 %
Nombre d'établissements d'accueil du jeune enfant	26,39	2024	26,3
Part des habitants de moins de 15 ans	16,7 %	2022	15 %
Budget consacré à l'enseignement	52 M€	2024	-
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures	15,4 %	2022	17,8 %
Part des retraités dans la population	18,2 %	2022	19,7 %
Part de familles monoparentales dans la population	10,1 %	2022	9,3 %
Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans	7,38	2024	7,2

Nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants	15,49	2024	12,9
Niveau d'inégalité (coefficient de Gini)	0,35	2021	0,34
Part des jeunes en difficulté d'insertion (NEET)	13,4 %	2021	13,1 %

Strasbourg dispose de 77 établissements d'accueil du jeune enfant, soit 26,39 pour 100 000 habitants en 2024, un chiffre parfaitement aligné avec la moyenne des villes étudiées (26,3). La ville conserve un profil démographique jeune, avec 16,7 % d'habitants de moins de 15 ans en 2022, bien que ce taux soit en baisse par rapport à 2016 (17,3 %).

Avec 15,49 médecins généralistes pour 10 000 habitants en 2024, Strasbourg est la deuxième ville la mieux dotée du classement dont la moyenne se situe à 12,9.

Il y a 7,38 hébergements (hospices, maisons de retraite, EHPA, EHPAD, résidences autonomie et résidences d'hébergement temporaire) pour 10 000 personnes âgées de plus de 65 ans en 2024, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne (7,2). La part des retraités est stable à 18,2 % en 2022. L'isolement des aînés est similaire à celui des grandes villes françaises, avec 39,4 % des plus de 75 ans vivant seuls en 2021, un chiffre en légère amélioration par rapport à 2013 (40,5 %).

Sur le plan sociologique, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures progresse, passant de 13,7 % en 2016 à 15,4 % en 2022, mais reste en deçà de la moyenne des grandes villes (17,8 %). La part des familles monoparentales est en hausse à 10,1 % en 2022 (contre 9,5 % en 2016). Enfin, la part des NEET a diminué de 15,1 % en 2016 à 13,4 % en 2021, se rapprochant de la moyenne (13,1 %).

Sécurité

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à la sécurité	1,6 M€	2024	-
Police municipale armée (oui ou non)	oui	2025	-
Nombre d'habitants par policier municipal	1 858	2023	1 714
Nombre de caméras pour 10 000 habitants	27,83	2025	-

Trafic de stupéfiants pour 1000 habitants	0,92	2024	1,935
Cambriolages pour 1000 logements	4,46	2024	7,23
Violences physiques hors cadre familial pour 1000 habitants	5,11	2024	4,69
Destructions et dégradations volontaires pour 1000 habitants	10,64	2024	10,57
Vols de véhicules pour 1000 habitants	1,07	2024	3,37

La Ville de Strasbourg dispose d'une police municipale armée en 2025. Le taux d'encadrement s'est dégradé au fil du temps : on compte un policier pour 1 858 habitants en 2023, contre un pour 1 756 en 2013. Ce ratio est inférieur à la moyenne des villes étudiées (un policier pour 1 714 habitants) et place Strasbourg à la troisième position des villes les moins bien dotés. La ville dispose de 27,83 caméras pour 10 000 habitants en 2025.

En matière de délinquance, on dénombre 0,92 mis en cause pour trafic de stupéfiants pour 1000 habitants en 2024, un chiffre largement inférieur à la moyenne (1,93) et hissant Strasbourg deuxième du classement des villes comptant le ratio le plus faible. Les cambriolages ont augmenté, passant de 3,4 pour 1000 logements en 2019 à 4,46 en 2024 mais restent bien en dessous de la moyenne de 7,23. Les destructions et dégradations volontaires (10,64 pour 1000 habitants en 2024) diminuent légèrement mais restent juste au-dessus de la moyenne (10,57). Les violences physiques hors cadre familial sont cependant en progression, s'élevant à 5,11 victimes pour 1000 habitants en 2024 et plaçant Strasbourg au-dessus de la moyenne (4,69). Enfin, les vols de véhicules restent stables entre 2019 et 2024 et largement en dessous de la moyenne avec le taux le plus bas du classement (1,07 vols pour 1000 habitants à Strasbourg contre 3,37 en moyenne).

Transports et mobilités

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué aux transports	6 M€	2024	-
Kilomètres de lignes de métro	0 km	2025	-

Kilomètres de lignes de tramway	71,8 km	2024	-
Kilomètres de pistes cyclables pour 1000 habitants	0,959	2025	0,383
Kilomètres de voies cyclables (dont pistes) pour 1000 habitants	1,693	2025	1,038
Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur	43	2024	49
Part des modes doux pour se rendre au travail (marche, vélo, etc)	47,1 %	2021	45,2 %
Part des ménages ayant au moins une voiture	60,6 %	2022	62,2 %
Note vélo sur le site de la FUB (/5)	4,15	2025	3,56

Strasbourg ne possède pas de métro mais possède un réseau de tramway dense de 71,8 km. L'adoption des mobilités douces est forte : 47,1 % des trajets domicile-travail se font à pied, à vélo ou en transports en commun en 2021, un résultat supérieur à la moyenne (45,2 %). La démotorisation des ménages se poursuit : la part des ménages possédant une voiture a baissé de 62,7 % en 2016 à 60,6 % en 2022.

La ville propose des infrastructures cyclables d'ampleur totalisant 494 km, soit 1,693 km de voies cyclables par habitant en 2025, dont près de 1 km de pistes dédiées (0,959 km), des ratios bien supérieurs aux moyennes respectives de 1,038 et 0,383. Strasbourg obtient également la meilleure note FUB parmi les douze villes analysées, de 4,15/5 en 2025, en progression par rapport à 2019 (4,02).

Enfin, la fluidité du trafic est relativement préservée comparée aux autres métropoles : le nombre d'heures perdues dans les embouteillages est de 43 heures par conducteur en 2024, contre une moyenne de 49 heures.

Urbanisme et logement

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Part de logements sociaux	27 %	2021	20,3 %

Part de logements vacants	8,6 %	2022	8,1 %
Part de résidences secondaires et logements occasionnels	4,9 %	2022	5,6 %
Nombre de logements autorisés à la construction pour 10 000 habitants	41,10	2024	38,0
Nombre de m ² autorisés à la construction pour 10 000 habitants	2 491	2024	2 202
Taux de propriétaires parmi les résidences principales	26,8 %	2022	35,9 %
Prix moyen du m ²	3 610 €	2025	4 419 €

La dynamique de construction ralentit à Strasbourg. En 2024, le nombre de logements autorisés pour 10 000 habitants s'élève à 41,10, en baisse par rapport à 2019 (57,34), mais reste supérieur à la moyenne des douze villes étudiées (38,0). Le volume de m² autorisés suit la même tendance baissière (2 491 en 2024 contre 3 917 en 2019).

Strasbourg se distingue par une part très élevée de logements sociaux, atteignant 27 % en 2021, bien au-delà de la moyenne (20,3 %). Elle partage ainsi la tête du classement des douze villes étudiées avec Lille. À l'inverse, le taux de propriétaires est le plus faible du panel (26,8 % en 2022), en recul par rapport à 2016 (27,2 %) et loin de la moyenne (35,9 %).

La vacance des logements s'accroît, passant de 7,7 % en 2016 à 8,6 % en 2022, dépassant désormais la moyenne (8,1 %). La part des résidences secondaires (4,9 % en 2022) est également en hausse mais reste modérée. Enfin, l'immobilier reste abordable avec un prix moyen du m² à 3 610 € en 2025, inférieur à la moyenne (4 419 €).

Environnement

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à l'environnement	1,2 M€	2024	-
Nombre d'arbres plantés pour 1000 habitants	4,569	2025	-
Consommation d'ENAF (ha)	10,2	2024	24,5

Part de bio dans les repas à la cantine	31 %	2021	-
Part du territoire artificialisée	59,9 %	2021	-
Évolution ha artificialisés	10,7	2018 à 2021	-
Territoire artificialisé (ha) supplémentaire par habitant	0,0044	2020 à 2023	0,0041
Friches reconverties/en projet (ha)	55,8	2025	38,0
Friches sans projet (en hectares)	77,6	2025	37,6
Qualité de l'air (concentration PM2.5 en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	8,7	2023	9,15

La plantation d'arbres à Strasbourg s'élevait en 2025 à 4,569 arbres pour 1000 habitants. La ville dispose désormais de 0,284 arbre par habitant.

La gestion foncière témoigne d'une volonté de sobriété. La consommation d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF) est limitée à 10,2 hectares en 2024, soit deux fois moins que la moyenne des villes comparées (24,5 ha). De même, l'artificialisation supplémentaire par habitant a été réduite à 0,0044 hectare entre 2020 et 2023 (contre 0,006 en 2019), restant légèrement supérieure à la moyenne nationale des métropoles (0,0041).

Cependant, le défi du renouvellement urbain reste entier. Si 55,8 hectares de friches sont en cours de reconversion en 2025 (un volume supérieur à la moyenne de 38,0 ha), le stock de friches sans projet demeure considérable, s'élevant à 77,6 hectares, soit le double de la moyenne des autres villes (37,6 ha).

La concentration en particules fines (PM2.5) est de 8,7 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2023, un niveau meilleur que la moyenne (9,15 $\mu\text{g}/\text{m}^3$). Enfin, la part de bio dans les cantines s'établit à 31 % en 2021.

Culture, sport et tourisme

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à la culture, vie sociale et sport	86 M€	2024	-
Nombre d'équipements culturels pour 100 000 habitants	15,08	2024	13,07

Nombre d'équipements sportifs pour 100 000 habitants	138,4	2024	111,2
Capacité en hébergements touristiques pour 1000 habitants	33,40	2025	28,1
Nombre moyen d'étoiles (nb de chambres pondéré par nb d'étoiles)	3,37	2025	3,16
Nombre de supérettes et épiceries / nombre de grandes surfaces	2,71	2024	3,58

Strasbourg bénéficie d'une offre culturelle dense avec 15,08 équipements pour 100 000 habitants en 2024, un chiffre supérieur à la moyenne des douze villes (13,07).

L'offre sportive est également très développée : la ville compte 138,4 équipements sportifs pour 100 000 habitants en 2024, se positionnant favorablement par rapport à la moyenne (111,2) et troisième dans le classement, derrière Toulouse et Nantes.

L'attractivité touristique est forte. La capacité d'accueil est élevée avec 33,4 lits pour 1000 habitants en 2025, bien au-dessus de la moyenne (28,1). La qualité de l'hôtellerie est également supérieure à la moyenne (3,37 étoiles pondérées contre 3,16). Par ailleurs, le commerce de proximité présente un ratio de 2,71 supérettes pour une grande surface en 2024, inférieur à la moyenne (3,58).

Fiscalité

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Taux de CFE	27,7 %	2024	31,9 %
Taux de TF	42,2 %	2024	44,9 %
Taux de THRS	25,0 %	2025	23,8 %
Taux de TEOM	11,5 %	2024	10,7 %
Majoration 60% TH	oui	2025	-

Le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) appliqué à Strasbourg est de 27,7 % en 2024, inférieur à la moyenne des grandes villes (31,9 %).

Concernant la fiscalité des ménages, le taux de Taxe Foncière (TF) a augmenté, passant de 38,7 % en 2021 à 42,2 % en 2024, mais reste néanmoins en dessous de la moyenne de l'échantillon (44,9 %). Strasbourg est en effet la troisième ville avec la taxe foncière la plus faible, derrière Paris et Lyon.

La fiscalité sur les résidences secondaires est plus lourde : le taux de THRS est de 25 % en 2025 (supérieur à la moyenne de 23,8 %) et la ville applique la majoration sur la taxe d'habitation. Enfin, le taux de la TEOM est stable à 11,5 % depuis 2021, un niveau supérieur à la moyenne (10,7 %).